

**Syngenta France SAS**

1 avenue des Près  
CS 10537  
78286 Guyancourt cedex  
Tel: +33 1 39 42 20 00  
Fax: +33 1 39 42 21 88

[www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr)

**Contact médias:**

Glaïeul Mamaghani  
Responsable communication externe  
+33 1 39 42 20 96  
**+33 6 43 45 79 08**



communiqué de presse

Guyancourt, le 19 octobre 2016

**Syngenta booste son offre maïs avec un nouveau label et trois variétés**

- **Powergrain est le nouveau label de maïs grain pour la moitié Nord de la France**
- **SY SALVI et SY TELIAS sont les deux premières variétés de la famille Powergrain**
- **SY SKANDIK est une variété Très précoce qui étoffe la gamme Powercell**

Syngenta renforce son offre de semences de maïs avec le lancement d'un nouveau label Powergrain qui propose deux premières variétés de maïs grain pour la moitié Nord de la France, SY SALVI et SY TELIAS.

SY SKANDIK, une première variété Très précoce, vient étoffer l'offre Powercell.

Dans un contexte de rationalisation économique au niveau des exploitations, l'innovation Syngenta, avec ces trois nouveaux hybrides disponibles dès les semis 2017, permet de mieux répondre aux attentes des filières élevage et grandes cultures.

**Powergrain, nouveau label de maïs grain pour la moitié Nord de la France**

« La rentabilité et la capacité à s'intégrer dans la rotation sont, pour les agriculteurs, les deux principales raisons d'opter pour du maïs. Une récolte précoce pour permettre une implantation sereine du blé tendre est également un point capital », explique Mickaël Bourcier, Chef de produits semences de maïs, Syngenta France.

D'indice 250-270, SY SALVI et SY TELIAS, les deux premiers hybrides labellisés Powergrain, rassemblent toutes ces attentes :

- une implantation facile et rapide ;
- davantage de rangs par épi ;
- une vitesse de remplissage accélérée.

La démonstration au champ sur deux années d'étude a confirmé que, face à une variété de même précocité à la floraison, SY SALVI et SY TELIAS offrent en moyenne un gain d'environ 50 €/ha obtenus par:

- une récolte 5 jours plus tôt ;
- + 2 q/ha ;
- des frais de séchage réduits.

## **SY SKANDIK, première variété de fourrage « Très Précoce » labellisée Powercell**

Avec SY SKANDIK, variété d'indice 230-250, Syngenta positionne le label Powercell, introduit en 2014, sur le marché des fourrages « Très Précoce ».

Les maïs Powercell affichent une constance avec un très haut niveau d'Unité Fourragère Lait (UFL). Durant toute la fenêtre de récolte optimale, la variété Powercell combine ainsi à la fois une haute digestibilité des fibres et un bon taux d'amidon, pour maintenir un haut niveau d'énergie dans la fenêtre de récolte.

« Pour un éleveur, la quête de l'énergie est parfois complexe, récolter trop tôt et la variété manque d'amidon, récolter trop tard et la digestibilité des fibres diminue. Avec les maïs fourrage Powercell, tel que SY SKANDIK, pas besoin de choisir », commente Mickaël Bourcier, Chef de produits semences de maïs, Syngenta France.

SY SKANDIK s'ajoute aux quatre variétés Powercell : SY MADRAS, SY ALTITUDE, SY CAMPONA, SY FANATIC.

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com) et [www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com). Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse [www.twitter.com/Syngenta](https://www.twitter.com/Syngenta)

## **Mentions société**

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.  
RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832

### ***Avertissement concernant les déclarations prospectives :***

Ce document contient des déclarations prospectives reconnaissables par l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, ou de termes et expressions impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de déboucher sur des résultats sensiblement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le dossier soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des États-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les changements de prévisions ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou d'émission, ni une invitation à vendre ou à émettre, ni un élément d'une telle offre ou invitation, ni non plus une sollicitation d'offres d'acquisition ou de souscriptions d'actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il ne doit servir de fondement ou être considéré comme probant dans le cadre de quelconques contrats à cet effet.

